

## Qu'est-ce que la recherche clinique ?



La recherche clinique vise à améliorer la santé en menant des études sur des personnes.

La plupart des études se concentrent sur de nouveaux médicaments afin d'examiner l'efficacité d'une nouvelle substance et d'identifier les éventuels effets secondaires. Elles cherchent aussi à déterminer le dosage, la durée du traitement ou la meilleure manière d'administrer le médicament.

Parfois, les études portent sur des médicaments plus anciens, déjà bien connus et utilisés, soit pour explorer de nouvelles utilisations, soit pour déterminer le moment optimal de leur administration par rapport à l'évolution de la maladie.

Les études sur les médicaments sont aussi appelées « essais cliniques ».

D'autres études sont également menées pour améliorer les soins, les techniques d'examen et de diagnostic ou simplement les connaissances sur une maladie.

Les études cliniques font partie intégrante des activités des Cliniques universitaires Saint-Luc, offrant ainsi à leurs patients des approches diagnostiques, des traitements et des soins innovants.

La recherche clinique comporte toujours une part d'incertitude. C'est pourquoi les Cliniques universitaires Saint-Luc se sont engagées à ce que les études cliniques soient toujours menées dans le respect fondamental de

l'intégrité de chaque individu. Pour cela, les normes internationales («bonnes pratiques cliniques»), les réglementations européennes, la législation belge ainsi que les directives éthiques sont strictement respectées. Toutes les études cliniques menées au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc sont également soumises à l'approbation d'un comité d'éthique.

### AAHRPP



Les Cliniques universitaires Saint-Luc sont le seul hôpital européen à recevoir trois fois d'affilée (2015, 2018 et 2023) une reconnaissance internationale pour la qualité de la recherche clinique grâce à l'accréditation de l'AAHRPP (Association

for the Accreditation of Human Research Protection Program).

Cela signifie que nos procédures, notre gestion et notre organisation respectent des normes élevées d'éthique et de qualité pour protéger nos patients.

### La recherche clinique à Saint-Luc en quelques chiffres

- **340** nouvelles études par an
- **577** études en cours de recrutement
- **680** nouveaux patients recrutés dans des études commerciales
- **1260** publications, communications et thèses

## Pourquoi décider de participer à une étude clinique ?



En acceptant de participer à une étude clinique, vous décidez de collaborer au développement de la médecine.

De plus, en participant à un essai clinique (étude clinique sur un médicament) :

- vous participez activement à la transformation des connaissances en traitements utiles et vous aidez ainsi à traiter et à guérir d'autres malades
- vous avez parfois l'opportunité d'accéder à de nouveaux médicaments ou de nouvelles techniques, bien avant leur commercialisation
- vous pouvez parfois bénéficier d'un nouveau traitement, bien que les effets positifs de ce traitement ne puissent pas être garantis

### Les essais cliniques chez les enfants et les adolescents

Avant de mener des essais cliniques sur les enfants, nous nous assurons d'avoir des données sûres et efficaces provenant d'essais sur les adultes. Tester les nouveaux médicaments chez les enfants est crucial, car ajuster simplement les doses des traitements adultes ne suffit pas : les effets secondaires et thérapeutiques peuvent être différents.

Les études pédiatriques permettent de développer des médicaments adaptés aux enfants et d'améliorer les traitements et les soins qui leur sont proposés. L'accord des deux parents est indispensable pour qu'un enfant participe à un essai clinique. L'enfant sera cependant toujours impliqué et informé avec un langage adapté à son âge. Le consentement de l'adolescent de plus de 12 ans sera également demandé.

## Consentement



Différents types d'études cliniques sont réalisées, nécessitant la participation de patients ou de volontaires sains après obtention de leur consentement éclairé.

Il est possible que le médecin ou un membre de l'équipe qui vous suit à Saint-Luc vous propose de participer à une étude clinique. Avant d'accepter de participer à une étude, vous devez comprendre les risques et les avantages possibles du traitement expérimental que l'on vous propose, ainsi que les autres options disponibles. Le personnel médical vous expliquera tout cela verbalement et par écrit. N'hésitez pas à poser toutes vos questions. Parlez-en également avec des personnes de confiance, comme, par exemple, votre médecin de famille ou votre conjoint.

Le consentement éclairé implique de comprendre l'étude et d'accepter d'y participer. Vous pouvez toujours choisir de refuser et, dans ce cas, vous recevrez des soins conventionnels.

Si vous acceptez de participer à une étude clinique vous pourrez toujours, en cours d'étude, obtenir des précisions ou des compléments d'informations.

## Traitement des données médicales et personnelles

### Confidentialité

Vos données au préalable anonymisées ou pseudonymisées peuvent être utilisées par Saint-Luc afin d'être exploitées dans des travaux et publications universitaires à des fins d'enseignement et de recherche.



Plus d'informations sur le traitement de vos données médicales et personnelles **via [www.saintluc.be](http://www.saintluc.be)**



Cette brochure a été réalisée par le Clinical Trial Center à l'occasion de la Journée de la Recherche Clinique

Pour plus d'informations sur la Recherche clinique à Saint-Luc, consultez notre site web :



<https://www.saintluc.be/fr/recherche-clinique-accueil>



<https://www.saintluc.be/fr/clinical-study>



<https://www.saintluc.be/fr/recherche-clinique-la-recherche-clinique-sur-le-terrain>

Editeur responsable: Thomas De Nayer / Service de communication  
 Mise en page: Rudy Lechantre  
 Photos: Shutterstock

Cliniques universitaires Saint-Luc  
 Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles  
[saintluc.be](http://saintluc.be)

Membre du réseau  
 Lid van het netwerk **Huni**

© Cliniques universitaires Saint-Luc  
 Vous souhaitez vous inspirer de cette brochure?  
 Merci de nous contacter préalablement.

Fondation  
**SAINT-LUC**  
 Cliniques universitaires SAINT-LUC  
 UCLouvain BRUXELLES

Soutenez notre hôpital universitaire, faites un don à la Fondation Saint-Luc

IBAN: BE41 1910 3677 7110  
 Communication spécifique: « CTC »

Les dons de 40€ et plus sont déductibles fiscalement.

D'ores et déjà merci!

COMMU-DSQ-559  
 Avril 2024



# Recherche clinique

Informations destinées aux patients